

PASSONS À L'ACTION !

Sur le territoire de la Communauté de Communes, les actions prioritaires sont la préservation des milieux herbeux (pelouses*, prairies, friches, buissons) et des secteurs non ou peu exploités.

Vous avez un projet pour la biodiversité ou pouvant l'impacter ? Contactez l'animateur Natura 2000 03.73.84.01.20 - 07.77.61.33.53

SAUVEGARDER LES HERBAGES

Les pelouses*, les prairies et les friches sont des milieux très importants sur la commune d'Arcenant, notamment grâce à la présence exceptionnelle du Stipe de Paris. Il est primordial de les préserver, y compris celles de toutes petites tailles englobées dans le vignoble, et de poursuivre la gestion par la fauche ou le pâturage des plus grandes unités.

GARDONS NOS VIEUX ARBRES ET PRÉSERVONS LES LISIÈRES

Au regard de la surface de forêts, il est important de mettre en place des îlots de « vieillissement ». Le maintien d'arbres de gros diamètre, abritant de nombreuses cavités, fissures ou blessures - depuis leur base jusqu'aux plus grosses branches de la canopée - est essentiel pour beaucoup d'insectes et d'oiseaux. Des îlots de vieillissement de quelques hectares favoriseront une forêt plus proche de son état naturel. Les coupes forestières de petite superficie et un entretien léger des sentiers sont nécessaires au maintien des lisières forestières et des petites pelouses riches en biodiversité, tout en respectant les dates d'intervention, hors saison de reproduction de la faune.

PRÉSERVONS LA TRANQUILLITÉ DES FALAISES

Les falaises contribuent à la notoriété de la commune d'Arcenant, notamment à cause de la présence de voies d'escalade dans la Combe Pertuis. La nidification du Faucon pèlerin qui fréquente ces rochers est à prendre en considération, ainsi que de la présence de pelouses sèches* sensibles au piétinement des bords de falaises. Soyez attentifs, un Hibou Grand-Duc pourrait peut-être pousser son chant au crépuscule !

AVIS DE RECHERCHE

Le Triton crêté est le plus impressionnant triton de Côte-d'Or. En période de reproduction, le mâle arbore une immense crête dentelée sur le dos lui donnant une allure d'animal préhistorique ! Signalé il y a dix ans dans la mare de Fontenusois, il est peut-être encore présent dans le secteur ou ailleurs. Transmettez-nous vos observations.



Pour transmettre des données ou les consulter : ccegevreynuits-obs.fr

POUR ALLER PLUS LOIN

Forêts de hêtres montagnardes	Prairies de fauche	Dalles rocheuses	Champs avec plantes messicoles*	Végétation des mares
Forêts de ravin à tilleuls et érables	Pelouses* sèches et très sèches	Falaises et éboulis calcaires		Végétation des bords de cours d'eau
Forêts de chênes pubescents	Pelouses humides			
Forêts fraîches à Primevère	Végétations arbustives à Buis et Genévrier			
Forêts humides d'aulnes et de frênes	Lisières sèches des forêts sur calcaire			
Forêts de chênes des plateaux				
Forêts de hêtres des plateaux				
Lisières forestières humides				
Végétation des clairières				



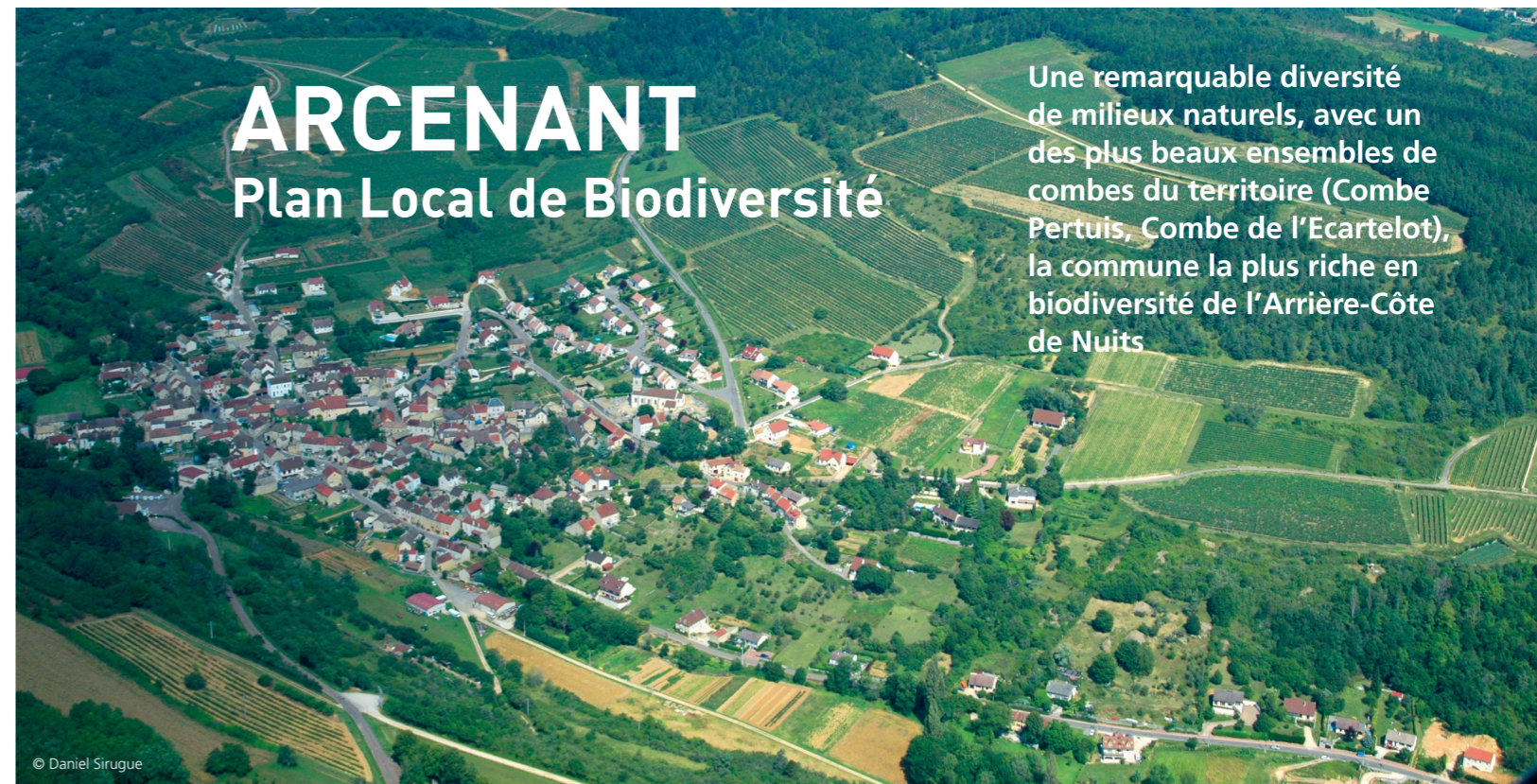
Lisières sèches des forêts sur calcaire - (© Pierre Juillard)

DES MILIEUX ET DES ESPÈCES REMARQUABLES À PRÉSERVER

MILIEU	GROUPE D'ESPÈCES	NOM	STATUT DE PROTECTION	LISTE ROUGE* REGIONALE	DERNIÈRE OBSERVATION
MILIEUX HERBACÉS	Stipe de Paris / <i>Stipa gallica</i> Celak., 1883	Cresson rude / <i>Sisymbrella aspera</i> (L.) Spach, 1838	Régionale	En danger	2007
		Anthyllide des montagnes / <i>Anthyllis montana</i> L., 1753	Régionale	vulnérable	2018
		Orobanche du thym / <i>Orobanche alba</i> Stephan ex Willd., 1800	Régionale	vulnérable	2003
		Renoncule à feuilles de graminée / <i>Ranunculus gramineus</i> L., 1753		vulnérable	2018
		Saponaire faux-basilic / <i>Saponaria ocyroides</i> L., 1753			2018
		Inule des montagnes / <i>Inula montana</i> L., 1753	Régionale	préoccupation mineure	2018
	FORÊT	Limodore à feuilles avortées / <i>Limodorum abortivum</i> (L.) Sw., 1799	Régionale	préoccupation mineure	2007
		Criquet des Genévriers / <i>Euthystira brachyptera</i> (Ocskay, 1826)		En danger	2017
		Dectique verrucivore / <i>Decticus verrucivorus</i> (Linnaeus, 1758)		en danger	2018
		Criquet de Barbarie / <i>Calliptamus barbarus</i> (O.G. Costa, 1836)		vulnérable	2016
		Ephippigère des vignes / <i>Ephippiger diurnus</i> Dufour, 1841		vulnérable	2018
		Criquet des roseaux / <i>Mecostethus parapleurus</i> (Hagenbach, 1822)		vulnérable	2016
MILIEUX ROCHEUX	Sylvandre / <i>Hipparchia fagi</i> (Scopoli, 1763)			vulnérable	2017
	Triton crêté / <i>Triturus cristatus</i> (Laurenti, 1768)	Nationale	vulnérable	2005	
	Potentille à petites fleurs / <i>Potentilla micrantha</i> Ramond ex DC., 1805		En danger	2018	
VILLAGE ET MILIEUX OUVERTS	Aconit tue-loup / <i>Aconitum lycoctonum</i> L., 1753			vulnérable	2003
	Barbitiste des Pyrénées / <i>Isophya pyrenaea</i> (Seville, 1839)		en danger	2016	
	Faucon pèlerin / <i>Falco peregrinus</i> (Tunstall, 1771)	Nationale	en danger	2013	
MILIEUX HERBACÉS	Circaète Jean-le-Blanc / <i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	Nationale	en danger	2011	
	Hirondelle rustique / <i>Hirundo rustica</i> (Linnaeus, 1758)	Nationale	vulnérable	2016	
	Grand Rhinolophe / <i>Rhinolophus ferrumequinum</i> (Schreber, 1774)	Nationale	en danger	2017	

LEXIQUE

Karst : Relief formé par les eaux qui coulent en souterrain, traversent et creusent les couches géologiques calcaires
Liste rouge : Liste qui définit l'état de santé d'une espèce animale ou végétale et le risque de disparition d'un territoire
Pelouse : Désigne ici un type de végétation herbeuse sur des sols calcaires secs, généralement maintenue grâce au pâturage
Messicole : Plante vivant uniquement dans les champs cultivés, et dépendantes de certaines pratiques agricoles



ARCENANT

Plan Local de Biodiversité

Une remarquable diversité de milieux naturels, avec un des plus beaux ensembles de combes du territoire (Combe Pertuis, Combe de l'Ecartelot), la commune la plus riche en biodiversité de l'Arrière-Côte de Nuits

© Daniel Sirugue



Un paysage très varié à préserver

© Andreas Eichler



Excès de vitesse

© Thomas Morant



Entre herbes rases et cailloux

© Meneerke bloem

Le paysage viticole est ponctué de pinèdes et de petites pelouses* remarquables. Ces milieux sont devenus très rares depuis l'abandon du pâturage des petits troupeaux, et ont été remplacés par la vigne ou sont colonisés par le Genévrier et le Pin sylvestre. Au niveau des petites sources, la pelouse* prend un aspect de marais, où les arbres poussent encore plus rapidement.

Le Faucon pèlerin est le plus grand faucon nicheur de France. C'est un chasseur ultra rapide qui peut atteindre plus de 200 km/h en piqué. Après avoir disparu de Bourgogne dans les années 1970 à cause de l'usage des pesticides et de sa capture pour la fauconnerie, il a reconquis ses territoires grâce à la protection des sites de nidification. Il coule désormais des jours heureux dans la Combe Pertuis ... à moins qu'il ne rencontre son prédateur naturel, le Hibou Grand-Duc !

Le Stipe de Paris est une magnifique graminée aux inflorescences en forme de plumes argentées, que l'on peut rencontrer sur les corniches rocaillieuses très ensoleillées. Exceptionnelle sur le territoire, protégée en Bourgogne, on ne la rencontre que dans 3 localités (la Combe Lavaux, Couchey et Arcenant), où l'évolution très lente de la végétation assure sa préservation.

À RETENIR !

➡ **Les pelouses* sèches et les prairies** un important témoin de l'élevage de petits troupeaux et un très grand nombre d'espèces rares pour la région. Elles ont fortement régressé depuis le XX^e siècle et sont aujourd'hui très menacées.

➡ **les falaises et rochers** des lieux de refuge pour des espèces rares comme le Faucon pèlerin exceptionnels pour la région

La commune fait partie du réseau Natura 2000.

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES S'ENGAGE !

La Stratégie Intercommunale d'Engagements pour la Nature (SILENE) a pour objectif la prise en compte de la biodiversité sur le territoire de la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges et des 55 communes la composant. Ce travail contribue à l'élaboration des documents de planification et à l'intégration de la biodiversité dans tout projet. Pour toutes questions, ou pour obtenir les données précises de localisation des espèces et des milieux remarquables, vous pouvez nous contacter :

Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges
 Direction de la Biodiversité et du Développement Durable
 3 rue Jean Moulin - BP 40029 - 21701 Nuits-Saint-Georges Cedex
 Tél : 07.77.61.67.69 - 03.80.51.01.70 - jean-christophe.weidmann@ccegevreynuits.com



Document réalisé par la Direction de la Biodiversité et du Développement Durable de la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges, avec la participation du Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien, de la Société d'Histoire Naturelle d'Autun, du Conservatoire des Espaces Naturels de Bourgogne, de l'Association Piourette Cachaùète, de la Ligue pour la protection des Oiseaux de Côte-d'Or et de Saône-et-Loire et de Bourgogne Nature. conception graphique : David Giraudon - Impression : Comipress

LES SITES REMARQUABLES D'ARCENANT

La commune d'Arcenant, d'une superficie de 1 009 ha, s'étend sur un vaste plateau calcaire, de part et d'autre de la vallée du Raccordon.

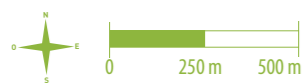
Dans sa partie amont, le ruisseau entaille fortement le plateau : c'est la Combe Pertuis, forestière et bordée de hautes falaises. Le réseau hydrographique karstique* se dirige vers l'Est, en direction du Meuzin.

La vallée est alors plus ouverte. Les plantations de conifères et les champs cultivés marquent le paysage du versant nord, tandis qu'au sud, le village s'étend sur un vaste versant constitué de vignes, de petits boisements et de pelouses* sèches.

Plus en aval, la butte de Chevrey forme un ensemble typique de l'Arrière-Côte, où vignes et pinèdes côtoient des prairies parfois pâturées.

3 sites remarquables ont été identifiés sur le territoire d'Arcenant. Ils regroupent les secteurs les plus importants de la commune, depuis le vaste massif forestier de la Combe Pertuis jusqu'aux pelouses* sèches de Four-naches surplombant le village. Répartis sur tout le territoire communal, ils rendent compte de la richesse de son patrimoine naturel. Entre ces sites, les bandes herbeuses (haies, bords de champs, de routes et de vignes), les boisements isolés et les friches sont très importants pour les cycles de vie des espèces.

-  Cours d'eau
-  Cultures
-  Falaises et éboulis
-  Forêts
-  Friches
-  Haies et broussailles
-  Pelouses
-  Plantations de conifères
-  Prairies
-  Vignes
-  Village



© Pierre Julliard



© Pierre Julliard

MILIEUX FORESTIERS, PELOUSES ET MARE DE LA FORÊT D'ARCENANT

Cherchez la mare ...

A Fontenusois, au milieu de la forêt, se cache une mare où vivent herbes aquatiques, crapauds et tritons alpestres. Elle contraste avec l'aspect sec du plateau. Les petites pelouses discrètes disséminées dans les bois méritent aussi le détour !



© Xavier Massip

AUX ABORDS DU VILLAGE

Autour et au sein du village, tant sur les coteaux qu'au bord du Raccordon, ainsi que dans le hameau de Chevrey, la mosaïque de milieux formée de pelouses*, de vignoble, de zones arbustives, d'anciens jardins et vergers en friches assure un rôle de protection des habitations par rapport aux cultures environnantes, et garantit la préservation de la ressource en eau. La Salamandre tachetée est un amphibien que vous pourrez observer dans le village.

UN RESEAU DE MILIEUX NATURELS

Localisée en amont du vallon du Raccordon, la commune d'Arcenant est « en tête de bassin versant ». Le vaste karst* des plateaux calcaires constitue une des principales réserves d'eau du territoire. Les milieux naturels associés au chevelu hydrographique (végétations aquatiques, prairies, friches et forêts humides) sont à préserver. La commune est située à la limite entre les vastes forêts des plateaux de la Montagne et les massifs forestiers des buttes du Val de Vergy. Le réseau des milieux herbacés avec ou sans ligneux (pelouses*, prairies et friches), englobé dans le vignoble, qui suit les versants et des fonds de vallées, est très important pour le déplacement des espèces animales et végétales. Les milieux herbacés ont considérablement régressé depuis le XX^e siècle, notamment à proximité du village. Il est primordial de les conserver, ou de les restaurer, car ils assurent le lien entre les prairies de Bruant et les grandes pelouses* de la Côte.

COMBES ET PLATEAUX D'ARCENANT

Dans les combes d'Arcenant!

Dans les combes (ou vallons secs), vous découvrirez une biodiversité très riche et variée : des forêts de ravin à l'aspect proche des forêts naturelles, des forêts sèches et rabougries sur les plateaux, des jardins de rocaillies bordant de magnifiques falaises... des milieux vraiment typiques de l'Arrière-Côte calcaire. Le Stipe de Paris aux « plumes » gracieuses, l'Anthyllide des montagnes aux belles fleurs roses (photo) ou le Faucon pèlerin, ce rapace ultra-rapide, sont autant de trésors à préserver !



© Pierre Julliard

PELOUSES, VIGNOBLES ET PINEDES DE LA CROIX HAUTE ET DES FOURNACHES

Des pelouses menacées

Aux Fournaches se côtoient vignes, pelouses sèches richement fleuries, et pinèdes. C'est un site exceptionnel, où se cache le Circaète Jean-le-Blanc, ce fameux rapace mangeur de serpents. Et tout cela à deux pas du village !

